Ce document constitue un outil de documentation et n'engage pas la responsabilité des institutions

►B

DIRECTIVE DE LA COMMISSION

du 9 juin 1980

relative à la détermination du symbole pouvant accompagner les matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires

(80/590/CEE)

(JO L 151 du 19.6.1980, p. 21)

abrogée par:

	Journal officiel		
	n°	page	date
Règlement (CE) nº 1935/2004 du Parlement européen et du Conseil du 27 octobre 2004	L 338	4	13.11.2004

La dernière version consolidée avant abrogation est disponible sous le lien suivant:
http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CONSLEG:1980L0590:20040501:FR:PDF